

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 23 juin 2026

Entreprises du patrimoine vivant : 16 nouveaux labellisés en Nouvelle-Aquitaine

Sophie BROCAS, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde, représentée par Maurice BARATE, préfet de la Haute-Vienne et Alain ROUSSET, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, représenté par Karine DESROSES, vice-présidente en charge de la formation professionnelle Nouvelle-Aquitaine, ont mis à l'honneur les 16 nouveaux lauréats du label Entreprises du patrimoine vivant à l'occasion d'une cérémonie organisée à la CCI Limoges Haute-Vienne ce lundi 22 juin 2026.

Sélectionnées au terme d'un processus de sélection exigeant, ces 16 entreprises prestigieuses ont su se distinguer par leur savoir-faire unique :

- ALLIANCE CAOUTCHOUC (Fournitures, équipements et matériaux) en Charente-Maritime ;
- ATELIERS PINTON (Ameublement et décoration) en Creuse ;
- ATELIER TAPISSERIE GUILLOT AUBUSSON (Ameublement et décoration) en Creuse ;
- CHÂTEAU MARQUIS DE TERME (Gastronomie) en Gironde ;
- MAISON BARTHOUIL (Gastronomie) dans les Landes ;
- ATELIER DE LA TORRE (Ameublement et décoration) dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- MANUFACTURE TEXTILE MÉRIDIONALE (Mode et beauté) dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- ORIGINE ATELIERS (Mode et beauté) dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- POTERIES GOÏCOECHEA (Arts de la table) dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- SELLERIE CASSOU (Loisirs et transports) dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- VERRESATINE (Fournitures, équipements et matériaux) dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- PAPETERIE DU POITOU (Fournitures, équipements et matériaux) dans la Vienne ;
- C2000 (Mode et beauté) en Haute-Vienne ;
- PORCELAINES DE LA FABRIQUE (Arts de la table) en Haute-Vienne ;
- SOCIETE PERFECTA (Mode et beauté) en Haute-Vienne ;
- RATINAUD CRÉATIONS (Mode et beauté) en Haute-Vienne.

Créé en 2005, le label EPV regroupe plus de 1 300 entreprises d'exception en France regroupées dans 8 univers : arts de la table, équipements industriels, culture et communication, architecture et patrimoine bâti, mode et beauté, gastronomie, loisir et transport et enfin ameublement et décoration. En Nouvelle-Aquitaine, 150 entreprises sont à ce jour labellisées.

Décerné aux petites et moyennes entreprises sur des critères exigeants et placé sous le Haut patronage du président de la République, il permet de reconnaître les entreprises qui préservent les techniques industrielles rares et les savoir-faire artisanaux d'excellence dans leurs territoires.

Sophie BROCAS, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine : *"C'est avec grande fierté que nous pouvons, à l'occasion d'une cérémonie de remise des labels à Limoges, mettre en avant les entreprises qui ont obtenu ou se sont vu renouveler leur label EPV en Nouvelle-Aquitaine. Les secteurs les plus divers sont représentés, qui témoignent de la richesse des productions issues de nos territoires : des porcelainiers, des tisseurs, des verriers, des maîtres artisans qui s'investissent remarquablement pour façonner des matières nobles avec des techniques parfois ancestrales. Ainsi la Nouvelle-Aquitaine participe au rayonnement patrimonial, culturel et créatif de la France, à l'heure où les consommateurs doivent pouvoir choisir des produits durables et fabriqués dans le respect du travail des hommes et des ressources de la nature."*

Alain ROUSSET, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : « De Limoges à Saint-Junien, berceaux de la porcelaine et du cuir, en passant par le Cognacais et ses métiers liés aux spiritueux, jusqu'au Pays basque, terre de gastronomie et de textile, notre région dispose d'une incroyable diversité et vitalité des métiers d'art et de tradition. Des savoir-faire d'exception, qui sont un levier économique, mais aussi touristique, et de rayonnement à l'étranger. En Nouvelle-Aquitaine, ils génèrent plus de 10 000 emplois, non délocalisables. Un patrimoine, que nous nous attachons à préserver et faire grandir. D'ailleurs, nous sommes aujourd'hui la seule région de France à nous être dotée d'une feuille de route dédiée : Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art ».



Crédit photo : préfecture de la Haute-Vienne